

Le CRPRS organisait le 5 octobre 2020 une journée de sensibilisation et d'appropriation d'outils pédagogiques et d'animation à destination des professionnels de la jeunesse.

Le 5 octobre 2020 le CRPRS organisait une journée de sensibilisation intitulée "Préserver l'enfant du processus de radicalisation grâce à l'appropriation d'outils de prévention" à destination des professionnels de la jeunesse.

L'objectif de cette journée était double : un temps de sensibilisation en s'appuyant sur un cadrage juridique et un temps d'appropriation d'outils d'animation développés sur le territoire.

La matinée a permis de rappeler quelques notions juridiques : que sont les droits de l'enfant et comment les protéger face à la radicalisation. Pour cela, nous avons eu l'honneur de recevoir Blandine Mallevaey, Maître de conférence HDR spécialisée en droits de l'enfant, titulaire de la Chaire "Enfance et familles" à la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille.

Pour retrouver son intervention:



Journée de sensibilisation

Préserver l'enfant du processus de radicalisation

Loos, 5 octobre 2020, 9h - 17h
IRTS, rue Ambroise Paré, Loos

La matinée est consacrée à l'intervention d'Amandine Mallevaey, Maître de conférence HDR spécialisée en droits de l'enfant, titulaire de la Chaire « Enfance et familles » à la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille. L'objectif de son intervention est de rappeler comment juridiquement un enfant est protégé. Pour cela, elle est revenue sur la définition juridique des termes, les règles qui rythment la relation parents-enfants, et pour terminer, la place que la religion peut prendre dans la vie d'un enfant mineur.

Qu'est-ce qu'un enfant dans le sens juridique du terme ? Dans le sens large du terme, l'âge de la personne est indifférent. Tout le monde est le fils ou la fille de ses parents. Dans le sens restreint, cela désigne une personne qui se situe dans l'âge de l'enfance. Il ne s'agit pas d'une notion juridique mais que l'on retrouve de plus en plus dans le langage juridique.

Le terme « d'enfant » se rapproche du terme « mineur » qui désigne les êtres en âge de minorité c'est-à-dire jusqu'à 18 ans.

Les droits de l'enfants sont récents. Avant, l'enfant n'avait pas de droits. La conception de l'enfant a évolué progressivement grâce au facteur sociologique. Cette évolution est le fruit d'une diminution de la mortalité infantile et d'une maîtrise de la fécondité. Aujourd'hui l'enfant est au centre de la famille. Ce sont ces facteurs, entre autres, qui ont permis l'émergence des droits de l'enfant. Cela a été renforcé par l'avènement des textes internationaux (exemple : droit à la vie, droit à l'égalité). Lors de la seconde moitié du 20^e siècle il bénéficie de nouveaux droits, cette fois-ci applicables à l'enfant. On parle de droits de l'homme de l'enfant (exemple : droit de l'enfant d'être entendu dans la procédure de divorce des parents).

Les principaux textes relatifs aux droits de l'enfant :

- La déclaration de Genève adoptée par la société des nations en 1924. Elle comprend cinq articles. Il s'agit plus de principes que l'adulte doit respecter plutôt que des droits de l'enfant à proprement parler.
<https://www.toutsurlesdroitsdelenfant.fr/documents/declaration1924.pdf>
- La déclaration internationale des droits de l'enfant de 1959. Elle n'a aucune valeur contraignante pour les Etats mais elle fait émerger une notion qui influence beaucoup les

Poids : 326.5 Ko

[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]

En fin de matinée est intervenue Anne Levin, directrice du Site métropole Lille de l'IRTS Hauts-de-France pour présenter le projet européen YARIM (Youth and Religion in Social Mediation) qu'elle a piloté. Ce projet a permis de développer des solutions pour les acteurs de la jeunesse en matière de prévention de la radicalisation et de prise en compte du fait religieux chez les jeunes qu'ils accompagnent. L'enjeu est de : "mettre à disposition des intervenants jeunesse des outils leur permettant d'accroître la participation des jeunes et de développer un dialogue constructif avec eux et la société civile". La boîte à outils propose 25 outils/activités qui nécessitent la mise en oeuvre d'une animation basée sur le principe de l'écoute active, une approche pédagogique et éducative favorisant la participation active des jeunes.

Pour retrouver l'ensemble des ressources développées dans le cadre du projet européen Yarim :
<http://yarimproject.eu/fr/> [3]

Boîte à outils :



LA BOÎTE À OUTILS

SUR L'ÉCOUTE ACTIVE
DES JEUNES POUR DE
NOUVEAUX PARTENARIATS
JEUNES/INSTITUTIONS

Poids : 20.04 Mo

[Téléchargement](#) [4] [Favoris +](#) [2]

L'après-midi le groupe de 15 professionnels était divisé en deux sous-groupes pour découvrir et s'approprier les deux outils sélectionnés..

Le premier outil proposé était un atelier philo, expérimenté et présenté par Horizon 9, club de prévention spécialisée à Roubaix. A partir d'un thème choisi par l'intervenant, les jeunes apprennent à s'écouter en se faisant passer un baton de parole, à synthétiser et à accepter le point de vue de l'autre.

Lien : <http://yarimproject.eu/fr/io-results/io2-boite-a-outils/> [5]

Le second outil proposé a été créé par l'association Laisse ton empreinte. Grâce à deux fictions, "Tous de sang mêlés" et "La grande traversée", qui servent de support, il s'agit d'installer le dialogue et d'aborder notamment les questions de filiation et de malaise identitaire auprès des jeunes et des adultes.

A retrouver sur le site internet de Laisse ton empreinte : <http://www.laissetonempreinte.fr/> [6]

Programme :



Madame, Monsieur,

Le Centre de ressources pour la prévention des radicalités sociales a le plaisir de vous inviter à la Journée de formation :

« Préserver l'enfant du processus de radicalisation grâce à l'appropriation d'outils de prévention »

Journée de formation et d'appropriation d'outils pédagogiques et d'animation à destination des professionnels de la jeunesse

Lundi 5 octobre 2020, 9h – 17h

IRTS – salle F57, rue Ambroise Paré, Loos

La radicalisation désigne un processus selon lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action pour exprimer une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux, qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel. Ces dernières années nous ont montré que nous pouvons tous être concernés par ce phénomène même si certaines personnes peuvent être plus réceptives à l'offre radicale. C'est le cas des moins de 18 ans, à savoir les enfants et les adolescents.

Ces derniers sont des êtres sensibles, plus vulnérables de manière générale. C'est la raison pour laquelle en 1989 l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Convention relative aux droits de l'enfant qui protège les moins de 18 ans et promeut notamment le principe fondamental d'intérêts supérieur de l'enfant.

Mais qu'en est-il de leur protection face à la radicalisation ? La prévention est essentielle pour aider ces jeunes à ne pas être séduits par l'offre radicale et elle doit constituer un enjeu partagé par les professionnels de l'accompagnement des jeunes et des familles. Aussi, le CRPRS propose aux professionnels en lien avec les jeunes et les familles une journée de formation et d'appropriation d'outils de prévention de la radicalisation.

Lors de cette journée de formation seront proposés une sensibilisation aux droits de l'enfant, une présentation de la boîte à outils YARIM (projet européen piloté par l'IRTS Hauts-de-France de formation des travailleurs sociaux intervenant auprès des jeunes en matière de gestion du fait religieux et de prévention de la radicalisation) et l'appropriation de deux outils de prévention ayant pour objectif de développer l'esprit critique ou de s'interroger sur le malaise identitaire.

Cette journée s'adresse à des professionnels, sensibilisés à la radicalisation, accueillant un public jeune. Le nombre de participants est limité à 15.

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de vous inscrire via le lien suivant : <https://prev-radicalites.org/formation-preserver-le-enfant-face-la-radicalisation-grace-la-appropriation-doutils-de-prevention-le-5>

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Morgane PETIT
Directrice

CRPRS • Centre de ressources pour la prévention des radicalités sociales

Bât. Arboretum • 7^{ème} étage, 135 Bd Paul Painlevé - 59000 Lille • 03 20 25 10 29 •

contact@prev-radicalites.org • www.prev-radicalites.org

Poids : 988.45 Ko

[Téléchargement](#) [7] [Favoris +](#) [2]

Retour en image :



img-7559.jpg



img-7560.jpg



img-7558.jpg



img-7551.jpg



img-7545.jpg



img-7553.jpg



img-7553.jpg



img_523.jpg

URL de la source (modifié le 22/03/2021 - 09:11): <https://prev-radicalites.org/nos-actions-0/radicalisation/preserver-lenfant-du-processus-de-radicalisation-journee-de>

Liens

- [1] https://prev-radicalites.org/sites/default/files/atoms/files/crprs_sensibilisation_2020_10_05_intervention_b_mallevaey_0.pdf
- [2] <https://prev-radicalites.org/javascript%3A%3B>
- [3] <http://yarimproject.eu/fr/>
- [4] https://prev-radicalites.org/sites/default/files/atoms/files/toolkit_french_v3_1_0.pdf
- [5] <http://yarimproject.eu/fr/io-results/io2-boite-a-outils/>
- [6] <http://http://www.laissetonempreinte.fr/>
- [7] https://prev-radicalites.org/sites/default/files/atoms/files/courrier_dinvitation_.pdf